

peu plus explicite, montrerait que le pourcentage canadien pour cette année est de .55 p. cent. Il s'agit de chiffres plutôt que d'engagements pris et, dans la position actuelle du Canada, cela fait toute la différence. Heureusement, les sommes octroyées par le Parlement pour l'aide au développement ne se terminent pas avec l'année financière mais sont reportées et il ne fait pas de doute que dans les années futures la position du Canada s'améliorera sensiblement. Le chiffre de 0.28 p. 100 n'indique pas de façon réaliste l'effort canadien.

Par ailleurs, page 150, l'aide au développement apportée par le Canada figure pour 175 millions de dollars. En fait, nous avons affecté 280 millions qui seront dépensés. D'honorables sénateurs pourront demander la raison de cette différence. Il est assez rare de voir un ministre accuser un tel retard à dépenser les fonds qui lui ont été votés. Il y a une raison bien simple: depuis deux ans, sous la présidence de M. Maurice Strong en particulier, directeur de l'ACDI, le Canada a soigneusement analysé la qualité de son aide. Le Canada a vite compris l'énorme gaspillage que représentaient certaines subventions internationales. Cela se comprend: nous apprenions de pair avec d'autres pays, et nous avons commis bien des erreurs. Le rapport en étudie un bon nombre en détail. Nous avons de plein gré contenu les dépenses afin de nous assurer que nos affectations contribueraient véritablement à l'essor des nations. La raison? Elle est évidente. Le bureau qui s'occupe de ce secteur important de la politique canadienne a changé de nom, et l'ancien bureau de l'aide extérieure est devenu l'Agence canadienne de développement international, afin de bien souligner l'insistance du Canada à affecter au développement des pays en cause les fonds versés à l'étranger au chapitre de l'aide officielle de développement.

Le rapport se montre parfois pessimiste quant au passé, mais optimiste quant à l'avenir. Je ne m'étendrai pas ici sur certaines statistiques très intéressantes du rapport. Je vais les résumer en quelque sorte en disant que, d'après le rapport, tout espoir n'est pas perdu. Le rapport affirme qu'il y a de l'espoir, sinon pour l'immédiat, du moins pour l'avenir. Si l'on se base sur les progrès réalisés depuis 20 ans, si les pays émergents atteignent, en 1975, ce modeste objectif de 1 p. 100 du P.N.B., ou 70 p. 100 de l'aide officielle, la plupart de ces pays, certainement au tournant du siècle, auront passé le cap et pourront poursuivre leur développement économique par leurs propres moyens. Je recommande à mes honorables collègues de lire cette partie du rapport qui est si bien documentée.

[L'honorable M. Grosart.]

En passant, les 18.9 p. 100 figurant à la page 150 à titre d'augmentation annuelle requise dans l'aide officielle du Canada pour atteindre l'objectif de 1975 ne représente en réalité qu'environ 8 p. 100 par rapport à l'engagement actuel.

Là où les chiffres de l'aide canadienne à l'étranger ne nous font pas honneur, c'est dans le secteur privé. Nous venons en dernière place parmi les grandes puissances en matière d'investissements privés dans les pays non industrialisés. Il y a plusieurs raisons à cet état de choses. Il y a aussi des raisons de croire que la situation sera redressée au cours des années prochaines. Je sais qu'en haut lieu on espère beaucoup de la loi sur la Société pour l'expansion des exportations dont précisément l'un des rôles est de faciliter l'afflux de capitaux canadiens du secteur privé vers les pays en voie de développement. Certaines de nos grandes sociétés ont sur le métier des plans d'envergure pour ce que dans la terminologie des affaires on appelle des investissements globaux, ce qui devrait relever considérablement le pourcentage de l'aide du secteur privé.

Honorables sénateurs, je me suis attardé sur ce problème international dans le contexte de nos problèmes domestiques. Je termine par le mot déjà cité de monsieur Pearson, que la guerre contre la pauvreté et la misère doit commencer chez soi mais se terminer ailleurs.

**L'honorable Mary E. Kinneer:** Honorables sénateurs, en réponse au discours du trône, je voudrais présenter mes hommages à Son Honneur le Président, l'honorable Jean-Paul Deschatelets, au leader du gouvernement au Sénat, l'honorable Paul Martin, que je veux féliciter chaleureusement de sa bonté et de sa délicatesse envers nous tous, et de l'efficacité avec laquelle il dirige les travaux du Sénat; et aussi au chef de l'opposition au Sénat, l'honorable Jacques Flynn, au chef suppléant de l'opposition au Sénat, l'honorable Lionel Choquette, et au leader adjoint du gouvernement au Sénat, l'honorable Léopold Langlois. Je devrais en outre féliciter le motionnaire de l'Adresse, l'honorable sénateur Desruisseaux, mon collègue de pupitre, absent aujourd'hui, et celui qui l'a appuyé, l'honorable sénateur Everett. Je dois également féliciter ceux qui ont adressé la parole aujourd'hui, les sénateurs Phillips (Rigaud) et Grosart, tous deux de remarquables orateurs.

Aujourd'hui, je tenterai d'exposer l'un des importants problèmes qui confrontent le Canada, savoir la pollution. D'ailleurs, ce problème se pose à tous les pays du monde. Tant de choses ont été écrites sur la pollution que c'est devenu un sujet familier dans chaque foyer. Les Canadiens se rendent compte du danger de l'eau impure et des produits